Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etablissement primaire et secondaire de Vallorbe: état de la situation

Le rapport préliminaire d'expertise établi suite à l'effondrement d'un faux-plafond de brique dans l'établissement scolaire de Vallorbe conclut à un risque lié aux faux-plafonds de certains locaux. La Municipalité a dès lors décidé de mettre en oeuvre dès aujourd'hui des travaux qui permettront de retrouver un usage sécurisé d'une partie du bâtiment dès le jeudi 5 juin prochain. D'ici là, le DFJC a pris la décision de maintenir les mesures exceptionnelles d'enclassement introduites hier.

La sécurité structurale des faux-plafonds de la majorité des salles du bâtiment principal de l'établissement primaire et secondaire de Vallorbe n'est pas garantie. Dès lors, la décision de suspendre son utilisation, prise conjointement par les représentants de la commune et du DFJC mercredi, est maintenue, de même que les mesures exeptionnelles d'enclassement, notamment la mise en congé des élèves de la 1ère à la 8ème année.

Municipalité, direction de l'établissement et département travaillent conjointement afin de permettre un retour en classe, dans des locaux ad hoc, de l'ensemble des élèves dès jeudi. Les solutions planifiées portent notamment sur l'utilisation des salles de l'annexe du bâtiment (zone sûre car plus récente et sur un autre mode de construction), ainsi que des salles du dernier étage du bâtiment, dotées de faux-plafonds de nature différente. L'utilisation d'autres locaux disponibles dans le périmètre de l'arrondissement scolaire est également planifiée pour compléter le dispositif.

La manière dont se déroulera l'école dès jeudi matin 5 juin et pour les dernières semaines de l'année scolaire sera communiquée mercredi dès 12 heures, ainsi qu'un état de la situation sur les bâtiments.

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements peuvent le faire par l'intermédiaire du numéro de téléphone 1600 (dès 17h ce jour), de même que sur le site Internet de l'établissement : www.vallorbe.ch/ecoles.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mai 2008

Commune de Vallorbe, Laurent Francfort, syndic, tél. 079 474 76 05 DFJC, Jean-Philippe Dépraz, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Vallorbe, 079 756 43 07